



Le Petit Cormoran

n° 203 / Juillet - Août 2014

Bulletin de liaison des membres du
Groupe Ornithologique Normand

Sommaire

p.2 à 7 : Votre
association

p.12-18 : Protection

p.19 : Réserves

p.8-11 :
Ornithologie

p.20 : Refuges



Deux photos d'oiseaux marins, deux espèces nicheuses d'Aurigny où une délégation du GONm a passé un splendide week-end les 17 et 18 mai à l'invitation de nos collègues de la plus nordique des Îles anglo-normandes (voir dans ce numéro).

La première est une vue (très) partielle de la colonie de fous des Etacs où nous pouvons voir non seulement de splendides oiseaux mais aussi, avec effarement, une montagne de filets et de lignes, de plastiques ramenés par les nicheurs, dans lesquels plusieurs se pendent et s'étranglent : le lien avec le précédent PC est évident.

Une photo aussi de peluche de macareux : cette espèce niche en effet à Aurigny (elle a disparu de Normandie Hague et des falaises cauchoises à la fin du XIXème siècle et au début du XXème).

Cette peluche, offerte au GONm par l'AWT, a fait de notre association le parrain d'un des macareux nicheurs de l'île. C'est un cadeau précieux qui marque la qualité de nos échanges, la nécessité de voir loin et en l'occurrence au large de nos côtes : nous tenons tous entre nos mains l'avenir de tous ces oiseaux.

Gérard Debout

Crédit photos de couverture : Gérard Debout

Rappels

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il permet d'apporter aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur votre ordinateur. Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter :

www.gonm.org

Pour des informations constamment actualisées, il existe un forum : <http://forum.gonm.org>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois d'août 2014, les textes devront nous parvenir **avant le 10 août 2014**.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout. Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm :

www.gonm.org

Droit de « réponse »

L'article de M. Jean Collette intitulé « Du non respect du droit de propriété et de ses conséquences pour le GONm » relate d'une manière partisane un événement mettant en cause deux parties : un propriétaire contre les entomologistes que nous sommes. Le point de vue du plaignant est exposé avec force détails sur 15 lignes. Suivent 10 lignes pour blanchir le GONm. La version côté « accusés » tient en une phrase (à peine 3 lignes) ! Aucun élément de leur défense n'est détaillé et surtout l'idée que nous étions peut-être dans notre bon droit n'est même pas effleurée. Déjà influencé par le titre,

le lecteur ne peut que prendre fait et cause pour le gentil propriétaire contre les vilains entomologistes, ce qui met en cause notre respectabilité. Quiconque connaît un tant soit peu la pratique de la « chasse » nocturne, sait qu'un attirail comme celui décrit par le propriétaire est inutile pour ce genre d'activité qui, rappelons-le, est statique. Nous attirons simplement les insectes avec une ampoule, ce qui rend inutile tout déplacement. Les grands filets, les waders (cités dans la plainte mais pas dans l'article) et les phares que le propriétaire prétend avoir vus n'existent pas. Enfin, les dégradations ne peuvent exister puisque nous étions statiques et sur le bord de la route. Les panneaux affichés sur la propriété sont très explicites. Contrairement au plaignant, nous pouvons prouver nos dires. Toutes les personnes qui circulaient sur cette route ce soir-là peuvent en témoigner. Parmi elles, trois patrouilles de gendarmerie que nous avons « attirées », en plus des papillons, se sont arrêtées et pourront témoigner de notre bonne foi et rétablir la vérité. Depuis plus de 30 ans, nous contribuons à la connaissance de la biodiversité de notre région en inventoriant les papillons de nuit et, ce soir-là, comme à l'habitude, respectueux des lieux et de l'environnement, nous avons pris toutes les dispositions pour réduire au maximum les éventuels dérangements inhérents à ce type de chasse. En conclusion, il n'y a pas eu de violation de propriété privée et nous ne sommes pas de vulgaires vandales. Les « supposés coupables » aiment la Nature et la respectent, tout comme les ornithologues ! Nous sommes donc désolés des conséquences pour le GONm et pour les entomologistes que nous sommes mais il semble que ceci aurait pu être provoqué par n'importe quel non-événement (camping-car, pique-nique, gens du voyage...).

17 avril 2014 Nicole Lepertel & Jean-Paul Quinette

L'auteur de l'article incriminé rappelle qu'il est écrit : *"Dernier détail d'importance, cette version n'est pas celle des entomologistes supposés coupables : ils sont restés sur le bord de la route au cours de cette chasse nocturne et n'ont pas circulé dans la propriété. Quelle que soit la réalité des faits, ce n'est pas au GONm de trancher"*. Et reste que l'observation nous est maintenant difficile sur ce secteur de marais, quelque soit l'auteur des faits rapportés par le propriétaire ayant porté plainte.

Votre association

Jumelage GONm - AWT (Alderney Wildlife Trust)

Last but not least!

Gérard annonçait dans le petit cormoran n° 202 la "visite d'une petite délégation du GONm". On l'a fait ! Ce fut une opération parfaitement préparée et tout à fait réussie. Neuf membres du GONm ont été accueillis le 17 mai à Dielette par Anne-Isabelle et Roland et ont embarqué sur le Sula de Braye (10 places), le bateau d'AWT, piloté de main de maître. Une météo de rêve. Même pas peur de traverser le raz Blanchard ! Une heure plus tard, nous longions la colonie de fous de Bassans des Etacs : 5800 couples. Nous nous sommes ensuite approchés de l'île de Burhou et nous avons longuement observé une flotille de macareux moines, vu aussi quelques pingouins Torda et guillemots de Troil. Débarqués au port de Sainte-Anne, un minibus nous a conduit chacun chez son hôte et regroupés autour d'une collation et d'un thé/café chez Suzy et Ian dans un jardin très accueillant. Au cours du week-end, Anne-Isabelle et Roland nous ont fait découvrir l'île :

- Côte rocheuse magnifique rappelant la Hague mais truffée de vestiges militaires : forts victoriens et blockaus allemands construits par les prisonniers des quatre camps de concentration présents sur l'île lors

de la dernière guerre.

- Plages, landes, étangs accueillant de nombreux oiseaux et libellules (entre autres).

A Alderney, la nature n'est pas contrainte ; on ne voit pas de moutons pacager ni de terres cultivées (sauf autour de l'unique ferme). Nos amis aurignais se sont mis en quatre pour nous ; ils nous ont véhiculés, ont préparé des pique-niques quatre étoiles, organisé des moments de partage : dîner au restaurant, petits déjeuners mémorables, thé au jardin.... Leur accueil si chaleureux augure bien de la suite du jumelage. L'attachement des adhérents d'AWT à leur association, l'important bénévolat qu'ils lui consacrent sont remarquables.

Au retour, nous sommes repassés, pour notre joie à tous, près des colonies d'oiseaux de mer (Site Ramsar). A 21h nous nous quittons, enchantés, sur le parking de Dielette, bien désireux d'accueillir à notre tour nos amis d'AWT.

Catherine Laget



Photo de nos hôtes (Gérard Debout)



Photo des présidents du GONm et d'AWT
(Claire Debout)

Vauville le 5 juin 2014

Le 5 juin dernier en soirée, une sortie en commun des adhérents du Cotentin a remplacé la réunion prévue initialement à Valognes. Elle a réuni 18 adhérents à Vauville dans la Hague, permettant à tous de faire connaissance avec Marie-Léa, la nouvelle conservatrice de la réserve et également avec Marie-Claude, nouvelle adhérente. Après un « frugal » pique-nique tiré du sac, nous avons parcouru la Grande Vallée sous la conduite experte des adhérents locaux, Françoise, Pascal et Philippe.

Ce périple à travers la lande nous a permis d'observer les espèces typiques de cet habitat, linotte, bruant jaune, pipit farlouse, coucou notamment. Les rapaces, faucons pèlerin et hobereau, buse variable et busard

Saint-Martin ont également fait plusieurs passages appréciés ; un grand corbeau a même fait une brève apparition.

Mais la vedette de la soirée a été sans conteste le pouillot fitis, une bonne dizaine de chanteurs agrémentant la montée vers le sommet de la lande. Une telle densité est sans doute assez rare pour être relevée. Au coucher du soleil, il était encore un peu tôt pour l'engouement, hôte régulier de la lande, mais le smartphone de Pascal a permis de faire comme si... Et au moment du retour au bercail, un faucon hobereau sillonnait toujours les rues de Vauville à la poursuite... des chauves-souris à défaut d'hirondelles ? Grâce à une météo plus que clémentine, cette belle soirée a été unanimement appréciée.

Alain Barrier



Au retour du stage de l'Ascension à Chausey

Le stage de l'Ascension à la réserve de Chausey est organisé par le GONm depuis 1984 ; il permet le recensement de oiseaux nicheurs de l'archipel. Cette année, 31 participants se sont relayés. Je vous propose quelques messages adressés par des participants au stage à leur retour « à terre ».

« Ravi d'avoir fait votre connaissance ! Merci à tous et à Fabrice pour l'organisation du stage et la bonne ambiance. Au plaisir de vous revoir ! Juste un PETIT mot pour dire un GRAND merci à vous tous pour toute votre gentillesse, bonne humeur, expertise, patience, générosité, spécialement pour les organisateurs, Fabrice, Xavier, Gérard, pour toute l'intendance, La sortie à l'île aux Oiseaux restera un moment inoubliable. A très bientôt nous espérons pour de nouvelles aventures.

A mon tour de remercier nos gentils organi-

sateurs pour avoir pris soin de nous qui commençons à ne plus tenir sur nos cannes dès que se présente une difficulté, aussi minime soit elle. Merci aussi pour toutes les photos du stage ... à bientôt pour de nouvelles aventures. Comme vous tous j'ai passé un excellent séjour à Chausey. Ravi de vous avoir rencontré ou revu selon. Chausey reste un monde à part à protéger et les tendances démographiques des populations d'oiseaux sont inquiétantes. »

Je rappelle que le GONm organise à la réserve de Chausey, non seulement ce stage de l'Ascension, mais aussi un stage par mois d'octobre à février en général d'un mercredi au samedi. Si vous vous rendez à Chausey à d'autres occasions, n'oubliez pas de noter vos observations et de nous les transmettre, tant celles faites sur l'île que celles effectuées au cours de la traversée.

Merci à Fabrice et aux participants et merci aux oiseaux (voir dernière page de ce PC).

Gérard Debout



Fabrice à la barre (Jérôme Bozec)

Dépôt d'une gerbe sur la tombe de l'abbé de Naurois

C'est le 4 juin qu'une délégation de huit membres du GONm a déposé, au cimetière de Ranville, une gerbe sur la tombe de l'abbé de Naurois, en présence du maire et de son adjoint.

Gérard Debout, président du GONm, a prononcé une brève allocution :

Il y a 20 ans, pour le 50^{ème} anniversaire du débarquement, un journaliste m'avait interrogé sur le comportement des oiseaux lors du débarquement ; je lui avais répondu que ce jour-là, s'il y avait des ornithologues, ils avaient autre chose à faire que de regarder les éventuels gravelots nicheurs. Il y avait au moins un ornithologue sur ces plages : l'abbé René de Naurois ; était-il observateur des oiseaux ce jour-là, je ne sais pas mais j'en doute. Le GONm a pensé qu'il fallait honorer cette personnalité hors du commun en 2014 car les cérémonies en cours et à venir célèbrent en particulier le commando Kieffer auquel appartenait l'abbé.

Je n'ai pas connu moi-même l'abbé de Naurois ; toutefois, celui-ci est relié au GONm : en effet, certains de nos adhérents comme Marie-Yvonne Morel l'a connu lorsqu'elle et son mari, Gérard Morel, étaient au Sénégal et qu'ils ont eu la chance, m'a-t-elle dit, « de connaître René au Sénégal alors qu'il y observait les oiseaux après les avoir étudiés au Banc d'Arguin. C'était le début d'une nouvelle activité après celle de la guerre (et de la Résistance). Il tenait à être entermé avec ceux dont il avait partagé le sort. Il nous parlait souvent de cette période ... mais la surprise fut de découvrir quand nous nous rencontrâmes dans les sables sahéliens que nous avions une maison à Bréville à quelques kilomètres du lieu où il avait participé au débarquement... Et nous restâmes amis jusqu'à sa mort. ». De même, Gaston Moreau m'a fait part des remerciements de la petite nièce de l'abbé, une de ses voisines du Perche d'apprendre la décision du

GONm de déposer une gerbe sur la tombe de son grand oncle. L'abbé de Naurois, grand ornithologue a exercé son activité en Afrique, particulièrement en Mauritanie, au Banc d'Arguin, où tant des oiseaux qui nous survolent en automne vont passer l'hiver.

Le maire nous a ensuite remerciés pour notre action et pour lui avoir appris à cette occasion la qualité d'ornithologue de l'abbé et son importance dans ce domaine, son adjoint a souligné l'originalité de notre démarche et nous a félicité pour notre esprit d'ouverture.

Après cette cérémonie, nous avons reçu un message particulièrement chaleureux : « Très chers amis du Groupe Ornithologique Normand, je voudrais vous remercier pour la superbe gerbe de fleurs déposée par vous sur la tombe de René de Naurois au cimetière de Ranville. Merveilleuse attention et signe de mémoire bienvenu en ces jours de commémoration du 6 juin. Je vais vous envoyer un exemplaire de son livre de Mémoires dans lequel il ne parle pas - ou pas assez hélas - de ses grandes expéditions ornithologiques, mais vous serez peut-être contents d'avoir ce livre passionnant si vous ne l'aviez déjà. Avec toute ma très vive gratitude, Gisèle Venet. Merci à tous ceux qui ont participé à cette action mémorielle

Claire Debout



Photo : Claire Debout

Carolles : 13^e Week-end de la Saint-Michel 27 et 28 septembre 2014 !

Cette année encore nous vous retrouverons avec plaisir à Carolles fin septembre pour notre traditionnel rendez-vous automnal. En plus du suivi de la migration assuré par notre garde Sébastien et suivi par de nombreux membres du groupe, trois conférences très intéressantes traiteront des grandes migrations d'oiseaux comme les hirondelles et la gorgebleue et aussi de mouvements plus modestes effectués par les nicheurs sur la colonie maritime des Sept Îles.

En s'efforçant de varier les thèmes chaque année mais toujours dans le cadre des migrations, j'espère vous voir nombreux à Carolles les 27 et 28 septembre pour en apprendre encore un peu plus sur ce sujet. Vous trouverez ci-dessous le programme et les rendez-vous ainsi que les facilités d'hébergement si vous le souhaitez. Et selon notre adage, il fera beau !

PROGRAMME

Samedi 27 septembre matin :

- 8h-11h : suivi en direct de la migration : présence des animateurs à la cabane Vauban
- 11h30 : apéritif inaugural officiel du WE à la MOM, offert par le GONm
- (en présence des personnalités et media),
- 12h30 : pique-nique convivial à Carolles, repas tiré du sac
- 14h : conférences à la salle des fêtes de Carolles
- * **Pascal Provost** : oiseaux marins de la réserve naturelles des Sept-Îles, enjeux et stratégies de conservation
- * **Jean Sériot** : Les hirondelles, cas de l'hirondelle rustique
- * Raphaël Musseau : La « gorgebleue à miroir de Nantes », **en estuaire de la Gironde** : écologie et avenir de la

population vis-à-vis des changements globaux.

- 16h : visite des expositions (MOM, salle des fêtes)
- 16h30 : promenade-découverte du littoral de la BMSM (départ salle des fêtes)

Dimanche 28 septembre matin :

- 8h-11h30 : suivi en direct de la migration : présence permanente des animateurs sur la réserve à la cabane Vauban
- 10h30 : atelier
- 12h30 : pique-nique convivial à Carolles, repas tiré du sac.

Lieux et accueil :

Réserve ornithologique de Carolles (parking de la cabane Vauban) à Carolles (50)
La Maison de l'Oiseau Migrateur (MOM) au centre du bourg (près du SI et du camping).
Salle des fêtes, Carolles (route de Saint-Pair). Nous espérons d'ores et déjà que vous serez nombreux à réserver votre WE pour cette manifestation.

En contactant la MOM (02 33 49 65 88 ou mom@gonm.org et / ou l'office de tourisme (02 33 61 92 88 carolles.tourisme@wanadoo.fr), des **propositions d'hébergement** vous seront faites.

Supports :

Cet événement reçoit le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine – Normandie et de la commune de Carolles.

Claire Debout

Ornithologie

Les enquêtes de l'été 2014

Enquêtes permanentes

15 juin – 15 juillet : Tendances

15 août – 15 septembre : Tendances

Enquêtes du printemps et de l'été 2014

Trois autres enquêtes se déroulent dans le cadre du cinquième programme pluriannuel établi par le GONm, des données peuvent encore être collectées cet été 2014 :

Recensement national des espèces allochtones

Organisateur : Frédéric Branswyck

f.branswyck@orange.fr

Recensement national des cigognes nicheuses

Organisateur : Alain Chartier [chartiera@](mailto:chartiera@wanadoo.fr)

wanadoo.fr

Dimanche 4 mai, lors d'une animation, Alain Chartier a été interviewé. Voici le lien pour découvrir cet entretien : <https://www.youtube.com/watch?v=Ot5zSgxro3E>

Recensement national des hérons nicheurs arboricoles

Organisateur : Alain Chartier [chartiera@](mailto:chartiera@wanadoo.fr)

wanadoo.fr

À l'occasion du recensement des hérons

Ce n'est pas sans une certaine réticence qu'on est amené à révéler la localisation d'une héronnière. On sait combien les risques de dérangement peuvent compromettre la pérennité du site et l'imbécilité de certains de nos contemporains, quand ce n'est pas la malveillance pure et simple, nous incite plutôt à garder l'endroit secret. Déjà, au XIV^{ème} siècle, en échange d'une petite rémunération, on envoyait les enfants grimper dans les arbres de manière

à vérifier l'état d'avancement des nichées. On trouve cette précision dans un livre de compte de Fontaine-le-Bourg (Seine Maritime) : « pour la peine d'avoir monté en trois arbres pour savoir comment les hérons étaient, ce fait le 11^{ème} jour de mai 1474, 8 sous ». Les jeunes héronneaux étaient à l'époque consommés sur les tables seigneuriales et à l'Archevêché.

L'existence de cette tradition confirme la présence d'ancien site de nidification. Gadeau de Kerville fait état d'un petit nombre de sédentaire en Normandie (1892). Contredit par Olivier (1938) « de passage en automne et au printemps. Sa reproduction en Haute-Normandie n'a jamais été signalée ». Cependant, durant plusieurs siècles, seule la présence épisodique de l'espèce dans l'ouest du département de l'Eure est mentionnée dans les chroniques d'érudits locaux. Il faudra attendre les débuts du XX^{ème} siècle pour avoir des notions plus précises. Selon les sources du GONm, il est nicheur à Poses depuis 1985 (JM Gantier)

En ce matin frais et ensoleillé du vendredi 18 avril, nous nous rendons, Céline Chartier et moi, dans la plaine alluviale de Poses/Tournedos sur Seine, à l'occasion du recensement national des ardéidés. La héronnière se situe au milieu d'une prairie de ray-grass et de champs récemment labourés. Il règne une grande effervescence au dessus des houppiers de peupliers trembles (dont beaucoup sont sénescents) et la colonie tourne en poussant des cris rauques et gutturaux (« un jappement primitif » selon l'heureuse formule de Jim Harrison). Nous comptons 38 nids dont certains sont occupés par des hérons en position de couvain. Nids robustes faits de branches de bois mort d'aulne et de peuplier, dont certains dépassent le mètre de circonférence. Ils sont disposés très haut (10 à 15 mètre) au nord-est du boqueteau et demeurent invisibles de l'extérieur. On peut évaluer la colonie (en comptant les immatures) à environ 70 indivi-

dus. Il est à noter que cette espèce qu'on dit farouche n'a jamais abandonné ce site de reproduction malgré l'exploitation de granulats installée à l'orée de ce petit bois, des années durant.

Le bruit des pelleteuses et la noria des camions qui produisaient un raffut incessant ne semblaient en aucune façon les déranger.

Jacques Vassault

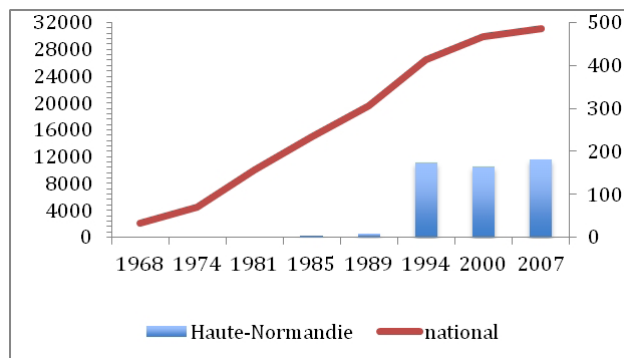


Photo : Jacques Vassault (on aperçoit la côte des deux amants d'Amfreville-sous-les-Monts)

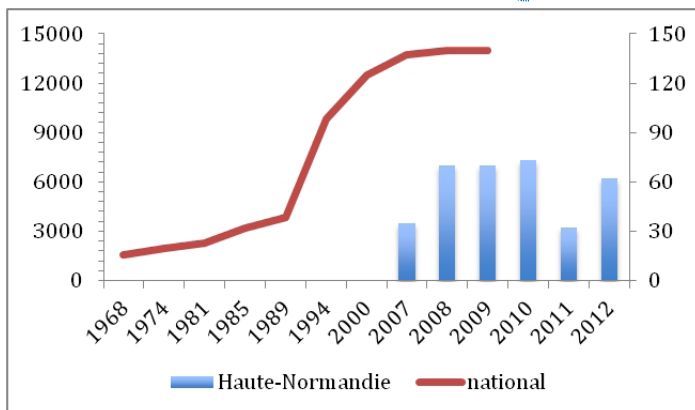
Les hérons arboricoles de Haute-Normandie

Parmi les neuf espèces de hérons nicheurs de France, six nichent désormais en Haute-Normandie. En effet, trois nids de grande aigrette ont été découverts dans la colonie d'ardéidés de l'embouchure de la Seine. Le GONm a rédigé une synthèse des connaissances sur ces espèces à la demande de l'observatoire de la biodiversité de Haute-Normandie.

La **grande aigrette** n'était pas nicheuse en Haute-Normandie jusqu'à 2014, mais des velléités d'installation eurent lieu en 2007 et 2008 à Heurteville. Cette installation fait suite à une augmentation régulière du nombre de données envoyées par les observateurs du GONm, concernant la région administrative. En 2013, des nids ont été repérés dans l'estuaire de la Seine, trois nids sont actuellement suivis dans la même colonie.



Le héron cendré est un nicheur d'acquisition récente en Normandie ; il est encore actuellement un nicheur peu commun en Haute-Normandie. En 2007, lors du 9^{ème} recensement des hérons arboricoles, environ 180 couples étaient dénombrés (soit 0,5% de l'effectif national comptant 31 138 couples). Les douze colonies haut-normandes connues en 2012 doivent abriter un peu plus de 200 couples.



La première nidification de l'**aigrette garzette** date de 2007 avec l'installation simultanée de deux colonies nicheuses, l'une dans l'estuaire de la Seine et l'autre dans la vallée de la Seine à Heurteauville. Cette colonisation est consécutive à l'augmentation des effectifs bas-normands.

La première nidification du **héron garde-bœufs** en Haute-Normandie date également de 2007 avec l'installation d'un couple dans la héronnière de Heurteauville. L'espèce n'y reviendra pas les années suivantes, mais nichera en 2008 et 2009 dans l'estuaire de la Seine avec respectivement un et deux couples, puis à nouveau à Heurteauville en 2012. Les quelques reproductions haut-normandes sont marginales au regard de la population nationale forte de plus de 14 000 couples en 2007.

Le nombre de couples de hérons, toutes espèces confondues, ne dépasse guère les 300, ce qui est fort peu. Cette situation est à mettre au compte des destructions opérées sur toutes ces espèces durant le 20^{ème} siècle. La protection dont jouissent les hérons depuis le début des années 1970, même si elle n'est pas toujours respectée, a permis de reconquérir le terrain perdu partout en Franc, y compris en Haute-Normandie avec toutefois une reprise plus tardive et une progression beaucoup plus lente que dans d'autres régions. Il semble néanmoins qu'actuellement cette reconquête s'accélère et que de nouvelles espèces sont en passe de s'installer de façon pérenne (héron garde-bœufs, grande aigrette, blongios nain).

L'enquête en cours permettra de faire le point sur ces espèces dont les évolutions des populations sont assez rapides.

Alain Chartier & Frédéric Branswyck

Nouvelle enquête de l'été et de l'automne 2014

Une enquête, estivale et automnale, commence fin juin : elle concerne l'estivage du puffin des Baléares, un des oiseaux marins les plus rares au monde et l'un des plus menacés, classé "en danger critique d'extinction" par l'UICN.

Le puffin des Baléares *Puffinus mauretanicus* niche uniquement aux Baléares, l'effectif étant compris entre 3000 et 4000 couples. Ces oiseaux quittent la Méditerranée à la fin du printemps, ils se concentrent en été dans les eaux relativement proches des côtes, du Portugal aux îles Britanniques. Des effectifs importants sont maintenant comptés régulièrement en Manche occidentale, avec une présence croissante à l'Est du Cotentin. L'espèce n'ayant été que récemment reconnue, les premières dates d'observation sont donc relativement récentes : la première observa-

tion du fichier du GONm date du 19 juillet 1981 (G. Debout : distinction puffin des Baléares *a posteriori*). La première observation importante du fichier du GONm est transmise par O. Dubourg, en 1982 : 250 oiseaux en octobre à Granville.

Il est désormais présent sur la côte ouest du Cotentin de la baie du Mont-Saint-Michel au nord de Barneville-Carteret. Sur la côte est du Cotentin, au sud de Saint-Vaast, il est observé depuis 1997. En Seine-Maritime et dans le Calvados, les premières données datent de 1988.

L'arrivée progressive des puffins de Méditerranée se fait à partir de juin. La présence de troupes, dont les individus viennent muer, est constatée en juillet. Des troupes de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus sont notées jusqu'en octobre. Les observations les plus tardives sont faites jusqu'en hiver.

Gérard Debout

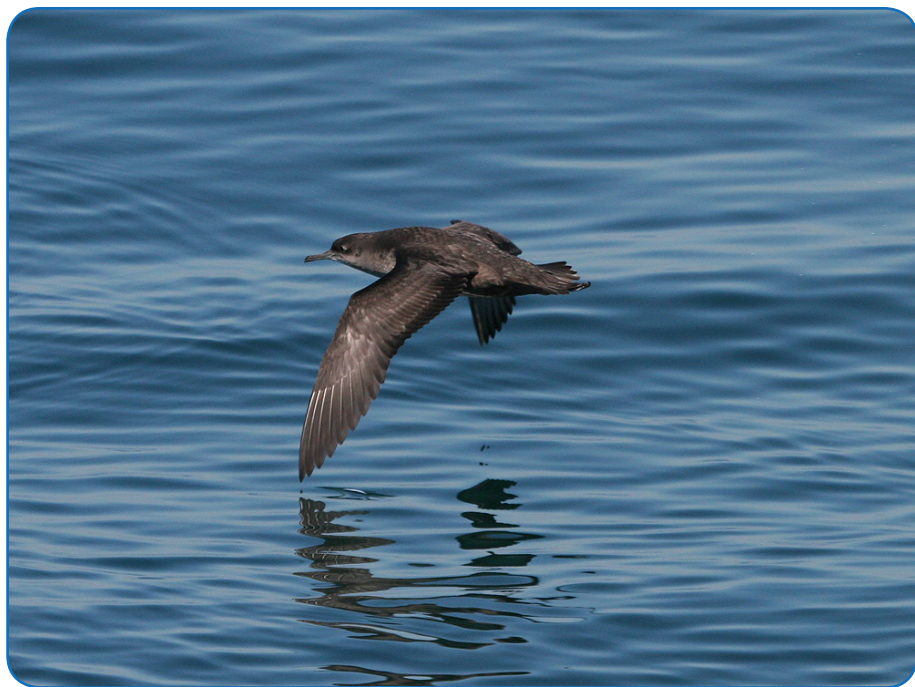


Photo : Tom Brereton, baie de Lyme

Protection

Le second plan régional d'action : gravelot à collier interrompu

Dans le cadre de ce second PRA, diverses animations ont été proposées par Samuel Gigon, qui dans le cadre du service civique, est chargé du suivi d'échantillons de nids et de la sensibilisation du public. Voici l'affiche et le support de communication distribué aux participants à ces animations.

"Un nid dans les coquillages"



Dans le cadre du Plan Régional d'Action Gravelot à Collier Interrompu 2014-2016. Des animations vous sont proposées GRATUITEMENT :

SUR LA PLAGE DE VER-SUR-MER
19/04/2014



« Un nid dans les coquillages »



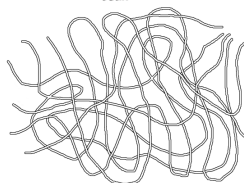
© JAMES Jean-Baptiste

Si vous vous promenez sur la plage, pour profiter du paysage.

Marchez en dessous de la laisse de mer, vous éviterez les mères.

Qui couvent sans relâche, leurs œufs pleins de taches.

Jeux



I C E O J C Y J W R D Y K S X T K B V S
O W O X Q R X W M L F W B C V S A B L E
O V R Q Z E C A W L P N H W E Z M K N F
I D F G U P S L F C C E V X U X S O I P
Z R J Q L I D Z A H U M S J C B Y X D A
R G E V C D L T M I N P R E D A T E U R
Q R V G K U K L I E S Q C D U N E X Y A
B A Y Y E L W O A N S S L Q Q C R K V
E V V K C E J A B G E Y E Y U I O R T Y
T E Z F M Z C O R N E I L L E E Q K F M
B L G G D E C P Y T A S W R Q R U Q C H
Y O A W P L A G E Q L U Q D P T B M
C T V M R M J R A S Z C I U D O L L B Q
L I T T O R A L L C N E M I E U L L D
D G V O M M X G M P F I F N S A A U P
A A Z B E U K Z U K J J C H C S G W C
X L I L N Y I X E C I L O K L I E D O C
P E M T E Z Q Z G U B I L D O N Z C G G
J T S E U F S O E U F T E X S N O S M C
V N J D R H N P I R Y A O U D S U P Y J

ALGUE
CHEN
COQUILLAGE
COQUILLAGES
CORNEILLE
CREPIDULE
DUNE
ENLOS
GALET
GRAVELOT
LAISSE
LIMCOLE
LITTORAL
MER
NID
OEUF
PLAGE
POUSSIN
PREDATEUR
PROMENEUR



Ne pas jeter sur la voie publique.



Partenaires techniques et financiers pour le Plan Régional d'Actions Gravelot à Collier Interrompu :



Journée Unicem à la Grande Noé

Le 5 juin 2014, l'UNICEM Normandie (Union régionale des industries de carrières et matériaux de construction de Normandie) a organisé une rencontre afin de célébrer les 20 ans de l'adoption de la charte environnement, initiée par cette organisation patronale.

Cette rencontre a eu lieu sur le site de la réserve GONm de la Grande Noé, ancienne ballastière devenue, au fil des ans, un des principaux sites ornithologiques normands. L'UNICEM nous a présenté sa charte ainsi qu'aux autres participants (représentants de l'État : sous-préfet et DREAL, représentant de la chambre d'agriculture, de la base de loisirs de Poses, ...). Une riche discussion s'est ensuite engagée entre les participants, particulièrement le GONm et le président de l'UNICEM, Jean-Yves Cadieux.

Parallèlement, les lycéens du lycée horticole d'Évreux ont participé à divers ateliers dont

un atelier « arrachage de séneçon du Cap » (espèce envahissante présente sur la réserve et sur le site proche des Errants).

Après avoir observé les oiseaux de la réserve, l'UNICEM nous a conviés à un buffet. L'après-midi, des animations ont permis aux élèves et aux personnels des carrières de découvrir les oiseaux.

Ces échanges avec les carriers nous permettent d'agir afin de les aider à minimiser l'impact de leur activité sur le patrimoine naturel ce qui conduit, parfois, après cessation de l'activité d'extraction à créer des sites de forte importance patrimoniale comme la Grande Noé et, même, comme c'est le cas à la réserve GONm de Berville-sur-Seine, à transformer le site en réserve au fur et à mesure de son exploitation grâce à des aménagements ad hoc.

Merci à Fabrice pour l'organisation de cette rencontre, à lui et à Céline pour la réussite de cette journée.

Gérard Debout



*Carriers et ornithologues observant les oiseaux
(Claire Debout)*

Prairie contre maïs...

Le 23 avril 2014, le CIVAM(1) et les Défis ruraux(2) ont organisé en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie une rencontre au lycée agricole de Vire. Le sujet : « faciliter les évolutions des systèmes pâturants ». En clair, comment revenir vers plus de prairie et moins de maïs pour nourrir le bétail. Les échanges s'appuyaient sur la restitution des résultats d'une enquête auprès d'agriculteurs ayant ou non sauté le pas de la conversion à l'herbe. Bien qu'en forte régression, la surface toujours en herbe représente encore près de la moitié de la surface agricole utile (SAU) en Basse-Normandie, ce qui est remarquable.

Si nous sommes concernés à titre individuel comme consommateurs en bout de chaîne alimentaire (mais aussi pour d'autres raisons impactant l'environnement), nous le sommes aussi comme ornithologues : la mécanisation des cultures a pour corollaire l'élargissement toujours plus poussé du maillage bocager. Pour simplifier, encore plus de cultures, c'est encore moins de haies, évolution à fort impact sur notre avifaune. Le GONm a répondu à l'invitation, représenté par notre collègue Claude Lebouteiller. Il a ainsi résumé les communications :

Aspect positif, le retour à l'herbe (avec une vraie prairie de plus de 4 ans composée de légumineuses et de graminées plutôt qu'un champ de ray-grass gourmand en azote), c'est une eau mieux préservée,

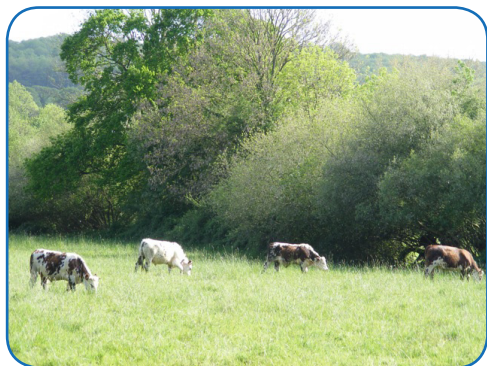
moins d'intrants et des économies d'énergie avec moins de travaux du sol très coûteux et fatigants pour les hommes. Lors de ces échanges nombreux, Claude a suggéré la prise en compte plus large de l'écosystème bocager et en particulier l'attention portée aux oiseaux dans un milieu favorable à leur présence ; il n'a pas senti de motivation particulière sur le sujet, ce qui ne signifie pas que cette préoccupation n'existe pas chez certains agriculteurs mais elle passe après les considérations techniques, économiques et de conditions de travail.

C'est aussi l'occasion de se pencher sur nos activités : la Normandie, pour la partie « terre d'élevage », est pour près de la moitié couverte de prairies - naturelles, temporaires, artificielles selon les cas - dont nous n'avons jamais mis en évidence l'intérêt particulier ou non pour certains de nos oiseaux sauvages. Il reste un beau chantier d'observation pour qui voudrait piloter une enquête régionale.

1 : CIVAM : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural. Nous participons chaque année à la journée « Curieux de nature » organisée par le CIVAM de Basse-Normandie. Organisateurs sympathiques et public motivé !

2 : Les Défis ruraux est une association du réseau CIVAM pour la Haute-Normandie. Un de nos adhérents au réseau refuge (la ferme d'Artemare à Saint-Vaast-Dieppedalle) participe à l'animation « Bienvenue à la ferme » ; à cette occasion, notre collègue Eric Wesseberge, correspondant du refuge, encadre une visite à la découverte des oiseaux de la ferme.

Claude Lebouteiller et Jean Collette



Jean Collette

La trame verte et bleue

La trame verte et bleue est un projet national décliné régionalement. Il s'agit de définir les sites abritant la plus grande richesse biologique et les espaces reliant ces sites. En effet, plusieurs facteurs mettent en péril certaines espèces, rares ou plus communes. On peut citer le dérèglement climatique, l'urbanisation et l'artificialisation des sols, le morcellement des espaces naturels. Il convient donc, non seulement de protéger les espaces qui les abritent, mais également de veiller à les connecter afin que les associations de plantes et d'animaux puissent évoluer et s'adapter plus facilement.

Le GONm participe à ces travaux en Haute

et Basse-Normandie en espérant qu'ils aboutissent à des mesures concrètes. Ainsi les haies vives, les berges enherbées des cours d'eau, les queues d'étangs, quelques vieux arbres et mares en forêt, seraient favorisés. La mer pourrait remonter à nouveau des fleuves côtiers du pays de Caux. On veillerait à ce que les coteaux boisés des vallées soient préservés, le bocage maintenu et restauré si nécessaire.

Ce programme peut paraître ambitieux, l'essentiel est de bien comprendre et faire comprendre que tous, au-delà des intérêts individuels, nous avons besoin de la vie sauvage qui nous entoure.

Frédéric Branswyck



Photo : Jean Collette (sentiers/trame verte sur trottoirs à Lausanne)



Photo : Jean Collette (Conserver au maximum les vieux arbres mourants en bocage)

Les ZPS normandes

L'observatoire des ZPS normandes, créé par le GONm, fait la synthèse des observations ornithologiques réalisées sur la période couvrant les mois de septembre 2012 à août 2013 sur les principaux sites ornithologiques de Normandie. Ces principaux sites, au nombre de seize, comprennent les anciennes ZICO¹, les ZPS² normandes et les sites qui répondent aux critères pour être classés en ZICO ou en ZPS mais qui ne le sont pas (encore ?).

Le 2 avril 1979, l'Europe publie une directive (dite 79/409/CEE) qui entrera en vigueur le 6 avril 1981. Elle sera complétée le 6 mars 1991 par la directive 91/244/CEE. Ces directives ont pour but d'assurer la protection, la gestion et la régulation des espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage et à en réglementer l'exploitation. La directive s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, leurs nids et leurs habitats. Des annexes sont publiées avec des listes d'oiseaux : l'annexe 1, la plus utile, désigne des espèces pour lesquelles des « mesures spéciales de conservation » doivent être prises. Par ailleurs, des habitats de superficie suffisante doivent être protégés : les zones de protection spéciale, les ZPS. Les ZPS, qui ont une réelle valeur juridique, sont des « sites nécessitant des mesures particulières de gestion ou de protection, pour conserver les populations d'oiseaux sauvages remarquables, en particulier celles qui sont inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux » (Rocamora, 1994). La mise en œuvre de ces mesures se fait au travers d'un document de gestion appelé DOCOB (Document d'objectifs).

Les ZICO sont des « sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne ». Elles sont le fruit d'une enquête lancée par l'état et validée par les

DREAL et n'ont pas de valeur juridique. En Haute et Basse-Normandie, respectivement 3 et 9 ZICO ont été désignées. Le but de cet inventaire était de servir de base à la désignation des ZPS par l'État français au titre de la Directive Oiseaux 79/409. Toutes les ZICO normandes ont été reconnues grâce aux dossiers constitués par le GONm. Il n'est pas inutile de rappeler comment ces zones ont été désignées :

- Au début des années 1980, un inventaire des "100 principaux sites ornithologiques" français est élaboré. Une proposition de liste arrive au GONm pour la Normandie : elle comprend la baie du Mont-Saint-Michel, Chausey, Saint-Marcouf, la baie des Veys, l'estuaire de la Seine, le Cap Fagnet et le marais Vernier. Bernard Braillon et Gérard Debout ont deux jours pour confirmer ou modifier sachant que nous ne pouvons pas en proposer plus ! N'ayant pratiquement aucune donnée du marais Vernier, nous le retirons et nous le remplaçons par les marais de Carentan. Cette liste est reprise dans le rendu final (Marion 1982) ;

- La France désigne progressivement des ZPS : en Normandie, Chausey est la première désignée en mai 1988 ; les autres le sont en janvier 1990 : estuaire de la Seine, Cap Fagnet, marais de Carentan et baie des Veys, Saint-Marcouf, baie du Mont-Saint-Michel et baie d'Orne (contrairement aux autres, ce site n'a pas été désigné à partir des données du GONm mais a été ajouté, entre temps par la DIREN (DREAL désormais) ;

- En 1990, après cette première vague de désignations, un inventaire scientifique est réalisé : il permet de localiser des ZICO que les états membres de l'UE s'engagent à désigner en ZPS. Le GONm, en fonction des critères qui nous sont imposés, propose les ZICO suivantes : Baie du Mont-Saint-Michel, Chausey, Havre de Regnéville, Saint-Marcouf, Marais de Carentan et baie des Veys, Falaises du Bessin, Littoral augeron, Hode, Cap Fagnet, Boucle de Poses, Perche. Les

1 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux.

2 Zones de Protection Spéciales

secteurs déjà en ZPS sont parfois agrandis. Il y avait hésitation pour la rade Saint-Vaast-la-Hougue mais qui ne répondait finalement pas aux critères. Toutes ces propositions sont retenues : la baie d'Orne est rajoutée par le ministère de l'environnement ;

- Il restait donc alors à faire désigner les ZICO nouvelles ou les extensions de ZPS en ZPS. Le processus s'amorce avec la désignation des falaises du Bessin au cours de l'été 1994 ;

- Les actions entreprises au Hode par le GONm ont ensuite conduit à la désignation d'une ZPS très agrandie dans l'estuaire et la basse vallée de la Seine à la fin de l'année 1997 ;

- Sont venues enfin, la ZPS du Perche, celle de la Hague (créée pour répondre à l'incohérence des mesures de gestion de la SIC (Site d'Importance Communautaire) qui ne s'occupait pas des oiseaux, comme l'avait souligné le GONm), celle du havre de la Sienne puis les désignations ou extensions de ZPS marines à Chausey, Saint-Marcouf (baie de Seine occidentale), Littoral cauchois.

Grâce à l'action du GONm, les principaux sites ornithologiques normands sont désormais désignés en ZPS ; il manque toutefois l'extension de la ZPS de Regnéville à l'ensemble de la côte des havres, la création de la rade de St-Vaast (partiellement intégrée à la ZPS baie de Seine occidentale), les marais de la Dives.

Nous pouvons ainsi apprécier notre action sur le long terme et constater son efficacité. Associées aux SIC désignés au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore » 92/43, les ZPS forment le réseau Natura 2000. En 2013, neuf ZPS (carte ci-dessous) sont désignées en Basse-Normandie, deux en Haute-Normandie et deux interrégionales (Estuaire et marais de Basse-Seine sur les deux régions normandes et Baie du Mont Saint Michel avec la Bretagne). Parmi les treize ZPS normandes, douze font l'objet de sui-

vis réguliers par les responsables bénévoles des sites et les salariés du GONm (tableau ci-dessous).

Selon les caractéristiques des sites et les disponibilités de chacun, les suivis concernent une partie de la ZPS (exemple : « Baie de Seine Occidentale »), la totalité (exemple : « Estuaire de l'Orne ») ou un secteur plus grand (exemple : les havres de la côte Ouest du Cotentin comprenant la ZPS « Havre de la Sienne »). Outre les ZPS, trois autres sites, qui remplissent les critères ornithologiques nécessaires à une désignation au titre de la Directive Oiseaux, font l'objet de suivis. Il s'agit des havres de la côte ouest du Cotentin (dont la ZPS « Havre de la Sienne »), de la rade de Saint-Vaast-la-Hougue et des marais de la Dives.

Pour ces trois sites, des propositions de désignation en ZPS ont été adressées en février et avril 2006 au Ministère en charge de l'environnement avec copie à la Commission européenne et à la DREAL de Basse-Normandie. Ces propositions du GONm n'ont fait l'objet d'aucune réponse.

Gérard Debout

Code ZPS	Sites	Surface (ha)	Dates de désignation
FR2510048	Baie du Mont-Saint-Michel	47 969	1990 puis 05/01/2006
FR2510037	Iles Chausey inclus dans Iles Chausey ZPS étendue	16 920 puis 82 426	1988 puis 06/01/2005 puis 27/05/2009
FR2512003	Havre de la Sienne	2 158	05/01/2006
Pas en ZPS	Havres de la côte ouest du Cotentin	-	-
FR2512002	Landes et Dunes de la Hague	4 914	08/03/2006
Pas en ZPS	Rade de Saint-Vaast-la-Hougue	950	-
FR2510047	Iles Saint-Marcouf inclus dans Baie de Seine Occidentale	1 463 puis 42 960	1990 puis 06/01/2005 puis 30/10/2008
FR2510046	Basses vallées du Cotentin et Baie des Veys	29 365	1990 puis 03/08/2006
FR2510099	Falaises du Bessin Occidental	1 526	1994 puis 06/01/2005
FR2510059	Estuaire de l'Orne	859	1990 puis 18/01/2005
Pas en ZPS	Marais de la Dives	-	-
FR2512001	Littoral augeron	21 420	06/01/2005
FR2512004	Forêts et étangs du Perche	47 583	27/04/2006
FR2310044	Estuaire et des marais de la Basse-Seine	3 177	1990 puis 1997 puis 06/11/2002
FR2312003	Terrasses alluviales de la Seine	3 694	03/03/2006
FR2310045	Falaise de la pointe Fagnet inclus dans Littoral Seino-marin	177 602	1990 puis 27/05/2009
TOTAL		484 986	

Les ZPS normandes en septembre 2013

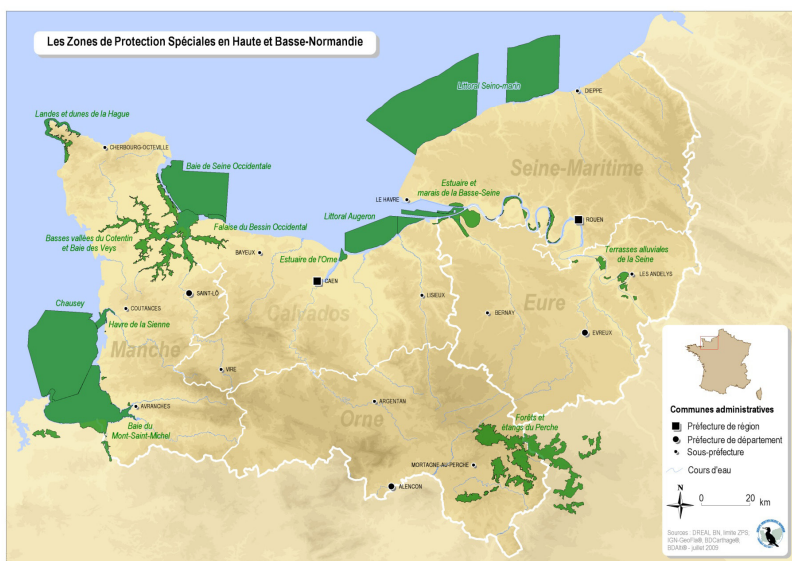
Les responsables bénévoles et salariés des ZPS et ZICO normandes en 2012 – 2013 sont :

Bénévoles :

Philippe Allain,
Mathieu Beaufils,
Luc Calais,
Alain Chartier,
Bruno Chevalier,
Jean Collette,
Gérard Debout,
Marc Deflandre,

Jocelyn Desmares, Christian Gérard, Thierry Grandguillot, Pascal Hacquebart, Gilles Le Guillou, Luc Loison.

Salariés : Thierry Démarest, Fabrice Gallien, Yannick Jacob, James Jean Baptiste, Franck Morel, Sébastien Provost, Régis Purenne, Virginie Radola.



La page des refuges

Les refuges d'Éroudeville (Manche)

Deux parcelles adjacentes au site de stockage de déchets (ISDND) d'Éroudeville-Le Ham-Écausseville (près de Valognes/50) font l'objet d'un suivi dans le cadre de la convention refuge signée par la SPEN en 2003.

La première (environ 2 ha) se compose d'un bosquet de feuillus et d'une prairie humide. Quelques aménagements ont été réalisés au début : création d'une petite mare, d'une butte plantée d'arbres et arbustes d'essences locales. Des troncs d'arbres têtards creux ont été déplacés du site industriel vers le refuge pour favoriser insectes et espèces cavernicoles. En 10 ans, les plantations se sont bien développées, l'entretien se limitant à une fauche des zones enherbées. Les oiseaux qui le fréquentent sont pour la plupart les espèces communes du bocage, mésanges, fauvettes, turdids, etc... Le rougequeue à front blanc, le gobemouche gris et le pipit des arbres débordaient sur le refuge quand ils utilisaient encore le bocage initial du site industriel. On espère toujours entendre leur chant dès qu'arrive le printemps ! Le terrain argileux reste souvent très humide, d'où la présence en période internuptiale de la bécassine des marais, parfois de la rare bécassine sourde.

La seconde (4 à 5 ha) est une zone humide bordée par un ruisseau, La Durance. Un des bassins d'eaux pluviales du site s'y déverse et alimente une mare et des canaux : l'humidité est permanente. D'abord pâturé, le terrain de plus en plus humide a été abandonné par les bovins. Depuis s'est créé un véritable marais colonisé par les plantes hygrophiles : la roselière s'installe. Ce refuge bénéficie d'une quiétude très favorable aux oiseaux paludicoles : phragmite des joncs (jusqu'à 5 chanteurs) et rousserolle verderolle (3 chan-

teurs en 2013) sont les 2 espèces « reines » au printemps aux côtés de la bouscarle, du bruant des roseaux et de la cisticole des joncs. Les espèces du bocage sont également bien présentes dans les haies qui limitent la parcelle. En période internuptiale, la bécassine des marais est commune, parfois accompagnée de la bécassine sourde. Chevalier culblanc, héron cendré et poule d'eau sont quasi permanents.

Le suivi de ces deux refuges montre que, malgré les perturbations liées au fonctionnement du site industriel, ils jouent un rôle important pour la préservation de la biodiversité du secteur en maintenant sur place certaines espèces patrimoniales. Depuis 2003, année du premier relevé, 65 à 70 espèces sont observées chaque année sur l'ensemble du site : 105 espèces ont été notées au moins une fois.

Alain Barrier



Photo : Alain Barrier

La page des réserves du GONm

Le blongios nain à la réserve GONm de la Grande Noé

Le blongios nain est un nicheur rare et irrégulier en Normandie. Les quelques reproductions haut-normandes demeurent marginales au regard de la population nationale estimée à 670 couples en 2004, la nidification n'ayant été prouvée qu'en 1977 et 2001 dans l'estuaire de la Seine et en 1985 et 2010 à la réserve GONm de la Grande Noé à Léry-Poses. En 2014, c'est le retour de l'espèce à la réserve du GONm : un couple s'y est, à nouveau établi.

Le harle huppé à la réserve GONm de Chausey

Grand cru cette année que le traditionnel stage de l'Ascension à Chausey puisqu'il a permis, entre autres choses, la découverte de... trois nids de harle huppé.

Rappelons ici que la réserve de Chausey est le seul site français de reproduction du

harle huppé. Jusqu'ici, depuis la découverte de la nidification de l'espèce, un seul nid avait été repéré (par Fabrice Gallien) mais des couples et des familles sont d'observation annuelle.

Années	Nombre de femelles	Nombre de familles	Nombre de nids
1993-1996	2 à 8	0 à 3	-
1997-2000	1 à 3	0 à 1	-
2001-2004	1 à 2	0 à 1	-
2005-2008	2	0 à 2	1
2009-2012	2 à 3	0 à 3	-
2013	3	1	-
2014	4	2 (encore trop tôt)	3

Aussi, la joie des inventeurs de ces nids et des autres participants fut-elle intense lorsque ces nids furent repérés. De plus, il semble qu'un quatrième couple au moins soit présent.

Gérard Debout



Photo : Guillaume Debout